

COMMUNIQUÉ – pour diffusion immédiate

**Événements Attractions Québec
demande un calendrier de réouverture et un soutien financier
pour les activités touristiques de loisirs**

Montréal, le 3 juin 2020 - Événements Attractions Québec, au nom du secteur des attractions touristiques, demande un soutien financier et un calendrier de réouverture précis pour les entreprises touristiques de loisirs tels que les zoos, aquariums, jardins, croisières-excursions, centres récréatifs, parcs aquatiques et parcs thématiques, jugeant impératif d'offrir de la prévisibilité à ces entreprises et de les soutenir adéquatement pour leur survie économique.

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière une première phase du calendrier de dé-confinement concernant l'industrie touristique québécoise. Mais pour que les Québécois puissent progressivement reprendre leurs sorties après de longs mois de confinement, il faut que les entreprises qui représentent une grande part de leurs escapades ouvrent leurs portes.

Depuis le début de cette crise, les entreprises touristiques de loisirs se sont montrées responsables et collaboratives, notamment en participant aux travaux pour l'élaboration de guides sanitaires qui encadrent l'exploitation des sites en respect des consignes exigées par la Santé publique du Québec. Désireuses de préparer adéquatement leurs sites et de former leurs employés, elles ont besoin d'un signal formel et d'un délai raisonnable entre l'annonce de réouverture et l'ouverture des portes. Ce constat milite en faveur d'une annonce par les autorités dès cette semaine si on veut avoir accès à ces activités avant la fin du mois de juin.

« On a besoin d'un soutien financier d'urgence du gouvernement », rappelle Paul Gosselin, directeur général du Zoo de Granby. « Qu'il y ait beaucoup ou peu de clients, on doit entretenir nos infrastructures, payer nos taxes et continuer de couvrir nos autres frais fixes. On est prêts à participer activement à la relance de l'économie dès cet été, mais pour s'assurer de maintenir nos équipes et s'adapter pour recevoir les clients en respectant la distanciation physique et les mesures sanitaires, ça va prendre des sous et la crise a déjà forcé plusieurs d'entre nous à nous endetter. Nous avons absolument besoin d'ouvrir et d'obtenir une aide pour garder la tête hors de l'eau. »

Alors que l'été est à nos portes et que plusieurs activités touristiques amorcent leur réouverture, notamment les parcs nationaux et les institutions muséales, les entreprises touristiques de loisirs veulent aussi contribuer à l'été des Québécois et peuvent le faire avec la même prudence que les secteurs déjà dé-confinés :

- Les zoos, aquariums et jardins sont équivalents à des musées mettant en valeur des collections vivantes et peuvent appliquer des mesures sanitaires similaires aux institutions muséales et permettre la découverte des animaux et plantes de façon sécuritaire pour les visiteurs.
- Les parcs aquatiques, tout comme les piscines publiques récemment ouvertes, peuvent offrir un cadre d'exploitation autant, sinon plus sécuritaire avec la présence de surveillants et sauveteurs certifiés pour encadrer les visiteurs.
- Les croisières-excursions, secteur déjà fort réglementé au niveau de la sécurité des passagers, peuvent appliquer des mesures sanitaires similaires au secteur aérien actuellement en opération afin de permettre la découverte des plans d'eau et des mammifères marins du Québec dès le 1^{er} juillet, date de la fin des restrictions fédérales pour la navigation.

- Les parcs thématiques et les centres récréatifs qui proposent des modules de jeux, des jeux d'eau peuvent également offrir un cadre d'exploitation sécuritaire et souvent plus supervisé que les parcs et modules de jeux municipaux récemment réouverts.

« On mentionne que face à la réouverture potentielle des activités touristiques de loisirs, la santé publique semble surtout préoccupée par les déplacements interrégionaux que certains attrait majeurs pourraient susciter au sein de la population québécoise. Cette prémisse est pénalisante pour plus d'une centaine de sites, souvent plus petits, qui ne peuvent accueillir leurs clientèles locales et régionales qui représentent souvent plus des 2/3 de leurs visites. » précise François-G. Chevrier, directeur général de Événements Attractions Québec, qui estime que les Québécois comprennent bien que les bonnes habitudes sanitaires doivent être maintenues même lors des sorties.

C'est dans cet esprit qu'Événements Attractions Québec interpelle aujourd'hui le gouvernement du Québec et les ministres responsables de la relance de l'emploi et de l'économie post COVID-19 afin de les inciter à encourager le Premier ministre Legault à agir rapidement pour l'industrie touristique.

À propos d'Événements Attractions Québec

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux OBNL qui œuvrent désormais sous la marque conjointe Événements Attractions Québec. Regroupant plus de 450 événements et attractions membres, ils ont pour mission de concerner, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité du Québec.

Selon les données d'une compilation spéciale réalisée par ÉAQ en 2018:

- Les +/- 160 attractions membres de ÉAQ comptent plus 21 000 employés en haute saison
- +/- 45 millions de visites sont réalisées chaque année dans ces attractions dans toutes les régions du Québec, dont plus de 60% durant les mois de mai à septembre et 67% sont générés par des visiteurs locaux et régionaux.
- Annuellement, ces attractions touristiques génèrent un chiffre d'affaires de +/- 375M\$

– 30 –

Pour plus de renseignements ou une entrevue, communiquez avec :

François-G. Chevrier
Directeur général, Événements Attractions Québec
514 993-2746
fgchevrier@eaq.quebec